

CHARTRE DU PLAISANCIER ÉCO-RESPONSABLE



En signant
cette charte,
je m'engage à faire
mon possible
pour respecter et
faire respecter à toute
personne à bord les
principes et les conseils
qu'elle promeut.

Avant le départ en mer :

- J'évite les emballages plastiques à usage unique.
- Je privilégie les produits locaux, de saison, les emballages recyclables, les produits d'entretien respectueux du milieu naturel (labels Ecolabel, Ecocert...).
- Au port, j'utilise les équipements sanitaires à quai (WC, douche, vaisselle...) ainsi que la pompe d'aspiration pour la vidange de mes eaux noires, située sur le ponton des services
- Mon bateau ne reste pas branché en permanence aux bornes électriques. 

En mer : « je navigue, je trie : <https://www.gestespropres.com/> »

- Je trie mes déchets et les rapporte au port, y compris les mégots. Je les répartis dans les conteneurs de tri sélectifs disponibles (à Trébeurden, près de la maison de la mer).
- J'utilise les sacs « gestes propres » et cendriers de poche fournis par la capitainerie du port si besoin. 

- Je respecte une distance de sécurité vis à vis des animaux marins en évitant de couper les trajectoires d'évolution.
- Je limite mes actions de pêche à ma consommation familiale et immédiate en respectant les réglementations (matériel, tailles, quantités, périodes, marquage...). 

Au mouillage :

- Je vérifie l'existence ou non de dispositions particulières (Réserves Naturelles, sites Natura 2000...), et ne débarque pas sur les îlots en période reproduction.
- Je gère ma vitesse d'approche pour ne pas gêner les autres usagers et éviter la formation de vagues.
- Je privilégie les bouées et coffres d'amarrage.
- J'ancre dans les zones sableuses en évitant les herbiers (carte disponible sur le site « protegeonslamer.bzh »).
- Je limite le niveau sonore à bord.
- J'évite de faire tourner le moteur.
- J'utilise si possible des toilettes équipées de bac à eaux noires et dans tous les cas pas à proximité des côtes. 

L'entretien du bateau:

- Je privilégie l'application d'antifouling minimisant l'impact sur le milieu marin.
- Je me renseigne sur les alternatives aux antifouling qui seraient adaptées à mon usage.
- J'effectue le carénage sur les aires dédiées comportant des installations de rétention et de traitement, je me renseigne sur les bonnes pratiques de carénage (vent, tri des déchets, ...).
- Je ne rejette pas d'huile, de liquide de refroidissement ou d'hydrocarbure dans la mer (je m'équipe d'un kit d'absorbants utilisable en cas d'incidents, + pompe à main pour le ravitaillement en carburant + nable anti débordement...).
- Je ne rince pas mon bateau à l'eau douce. 